



# X<sup>e</sup> Prix international de droit romain Gérard Boulvert

*Sous le haut-patronage*

*De Monsieur le Président de la République Italienne*

*De Monsieur le Président de la République Française*

Le Jury du « X<sup>e</sup> Prix International de droit romain Gérard Boulvert » composé des Professeurs Jean Andreau, Alessandro Corbino, Maria Floriana Cursi, Teresa Giménez-Candela, Fausto Gorla, Michel Humbert, Éva Jakab, Rolf Knütel, Luigi Labruna, Carla Masi Doria, Thomas A.J. McGinn, Pascal Pichonnaz, J. Michael Rainer, Martin Schermaier, Laurens Winkel, s'est réuni du 6 au 11 juin 2016 à Fribourg, dans les locaux de la Formation continue de l'Université de Fribourg.

Le Président du Jury, le Professeur Labruna, a exprimé ses remerciements au Professeur Pascal Pichonnaz pour sa généreuse hospitalité, à Sandrine Oliveira, à Valeria Di Nisio, ainsi qu'à tous les membres du jury pour le travail accompli.

Le Professeur Labruna a ensuite adressé ses salutations cordiales aux membres émérites du jury les Professeurs Hans Ankum, Luigi Capogrossi Colognesi, Peter Stein, Gunter Wesener, qui n'ont pas pu participer. Puis, il a communiqué que les travaux se passeraient en deux phases cette année encore. La première phase consistera en une analyse préliminaire des œuvres en lice. Lors de la deuxième phase, qui se déroulera du 8 au 12 septembre à Chamouille, en France, il sera procédé au choix définitif et à l'attribution du Prix. La remise du Prix aura lieu le 13 septembre 2016 dans l'Amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, lors de l'ouverture de la LXX<sup>e</sup> Session de la « Société Internationale Fernand De Visscher pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité », organisée par l'Université Paris II Panthéon-Assas.

Avant d'entamer les discussions à propos des livres en lice, le Professeur Labruna a communiqué que cette édition bénéficiera également du haut-patronage de Monsieur le Président de la République Italienne ainsi que du haut-patronage de Monsieur le Président de la République Française. Le Professeur Labruna a en outre informé que la somme de 12000 Euros du Prix Boulvert est gracieusement offerte par la Fondation Banco di Napoli, à laquelle le président du jury tient à réitérer ses plus sincères remerciements. Monsieur le recteur de l'Université de Napoli « Federico II » a confirmé la remise de la médaille de l'*Ateneo fridericiano* à la personne qui obtiendra le Prix.

Le Professeur Labruna a de plus communiqué que, pour cette édition également, la Cour Constitutionnelle a mis à la disposition du Jury un prix pour



l'auteur d'une œuvre relative à l'histoire des institutions juridiques et politiques romanistes. Des prix spéciaux, destinés à des travaux particulièrement méritants, sont offerts, comme par le passé, par l'Institut de Droit romain de l'Université Paris II, par le « Centro romanistico internazionale Copanello » (intitulé Henryk Kupiszewski), par le « Consorzio Interuniversitario Gérard Boulvert pour l'étude de la civilisation juridique européenne et pour l'étude de ses systèmes juridiques », par le Département de Jurisprudence de l'Université « Federico II » de Naples et par l'Université de Camerino. Le Professeur Labruna exprime à toutes ces institutions ainsi qu'aux autorités précitées les vifs remerciements du Jury ainsi que sa gratitude personnelle.

La fonction de secrétaire est, selon la proposition du Professeur Labruna, attribuée à Valeria Di Nisio.

Ainsi présidé et constitué, le Jury a décidé à l'unanimité de choisir l'italien pour la rédaction des rapports. Les examens préliminaires des œuvres en lice seront établis sur base des rapports écrits rédigés, pour chacune d'entre elles, par différents membres du jury. Les rapports seront remis au Secrétariat du « Consorzio » et mis à disposition de tout ceux qui désireront les consulter, après la cérémonie publique de remise du Prix.

Les œuvres présentées sont les suivantes :

1. Alexander **Baumann**, *Freiheitsbeschränkungen der Dekurionen in der Spätantike* (Hildesheim, Olms, 2014)
2. Marta **Bettinazzi**, *La legge nelle declamazioni quintilianee. Una nuova prospettiva per lo studio della 'lex Voconia', della 'lex Iunia Norbana' e della 'lex Iulia de adulteriis'* (Saarbrücken, Alma Mater, 2014)
3. Ari Z. **Bryen**, *Violence in Roman Egypt. A Study in Legal Interpretation* (Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2013)
4. Raffaele **D'Alessio**, *Studii sulla 'capitis deminutio minima'. Dodici Tavole Giurisprudenza Editto* (Napoli, Jovene, 2014)
5. Alberto **Dalla Rosa**, *'Cura et tutela'. Le origini del potere imperiale sulle province proconsolari* (Stuttgart, Steiner, 2014)
6. Gergely **Deli**, *A jó erkölcsökről [Über die 'boni mores']* (Budapest, Medium, 2013)
7. Gunter **Deppenkemper**, *'Negotiorum gestio' — Geschäftsführung ohne Auftrag. Zu Entstehung, Kontinuität und Wandel eines Gemeineuropäischen Rechtsinstituts 1–2* (Göttingen, V&R unipress, 2014)
8. Jörg **Domisch**, *Zur Frage eines Besitzübergangs auf den Erben im klassischen römischen Recht* (Berlin, Duncker & Humblot, 2015)
9. Emanuel G.D. **van Dongen**, *Contributory Negligence. A Historical and Comparative Study* (Leiden-Boston, Brill, 2014)

10. Friederike **Erleben**, *'Translatio iudicii'*. *Der Parteiwechsel im römischen Formularprozess* (2015) thèse de doctorat
11. Roland **Färber**, *Römische Gerichtsorte. Räumliche Dynamiken von Jurisdiktion im Imperium Romanum* (München, Beck, 2014)
12. Benedikt **Forschner**, *Die Einheit der Ordnung. Recht, Philosophie und Gesellschaft in Ciceros Rede Pro Milone* (München, Beck, 2015)
13. Elena **Giannozzi**, *Le 'vir bonus' en droit romain* (2015) thèse de doctorat
14. Julia Maria **Gokel**, *Sprachliche Indizien für inneres System bei Q. Cervidius Scaevola* (Berlin, Duncker & Humblot, 2014)
15. Carmen **Gómez Buendía**, *'Exceptio utilis' en el procedimiento formulario del derecho romano* (Madrid, Dykinson, 2015)
16. Aleksander **Grebieniow**, *Rechtsfolgen der Übervorteilung. Eine rechtsvergleichende Untersuchung der modernen Figuren der 'laesio enormis' und ihren historischen Grundlagen* (Zürich, Schulthess, 2015)
17. Andreas **Groten**, *'Corpus' und 'universitas'. Römisches Körperschafts- und Gesellschaftsrecht : zwischen griechischer Philosophie und römischer Politik* (Tübingen, Mohr Siebeck, 2015)
18. Rachele **Hassan**, *La poesia e il diritto in Orazio. Tra autore e pubblico* (Napoli, Jovene, 2014)
19. Julia **Haubenhofner**, *'Quod metus causa gestum erit', ratum non habeo. Der prätorische Rechtsschutz wegen metus* (2015) thèse de doctorat
20. Susanne **Heinemeyer**, *Der Freikauf des Sklaven mit eigenem Geld - Redemptio suis nummis* (Berlin, Duncker & Humblot, 2013)
21. William **den Hollander**, *Josephus, the Emperors, and the City of Rome. From Hostage to Historian* (Leiden-Boston, Brill, 2014)
22. Martin **Laborenz**, *Solutio als causa. Die Frage des Abstraktionsprinzips im römischen Recht* (Köln, Böhlau, 2014)
23. Chun-Tao **Lee**, *Jherings Eigentumsbegriff. Seine römischrechtlichen Grundlagen und sein Einfluss auf das BGB* (Baden-Baden, Nomos, 2015)
24. Jaclyn **Neel**, *Legendary Rivals : Collegiality and Ambition in the Tales of Early Rome* (Leiden-Boston, Brill, 2015)
25. Enrique Luis **Pedicone**, *La inuria di Caio* (Facultad de Derecho y Ciencias Sociales - UNT)
26. Xavier **Prévost**, *Jacques Cujas (1522-1590). Jurisconsulte humaniste* (Genève, Droz, 2015)
27. Denis **Ramelet**, *Le prêt à intérêt dans l'Antiquité préchrétienne : Jérusalem, Athènes, Rome. Etude juridique, philosophique et historiographique* (Genève, Schulthess, 2014)

28. Stefania **Roncati**, *Emere vendere tradere. La lunga storia della regola di I. 2.1.41 nel diritto romano e nella tradizione romanistica* (Napoli, Jovene, 2015)
29. Carla **Rubiera Cancelas**, *La esclavitud femenina en la Roma antigua. Famulae, ancillae et seruae* (Oviedo, Trabe, 2014)
30. Christian **Schnabel**, *Der solutionis causa adiectus im römischen Recht* (München, Beck, 2015)
31. Dietmar **Schubert**, *Die Mandatarhaftung im Römischen Recht* (Baden-Baden, Nomos, 2014)
32. Anna Margarete **Seelentag**, *Ius pontificium cum iure civili coniunctum. Das Recht der Arrogation in klassischer Zeit* (Tübingen, Mohr Siebeck, 2014)
33. İpek Sevda **Söğüt**, *Roma Hukukunda Çevrenin Korunmasına İlişkin Hukuvevi Vasitalan [Legal Instruments on Protection of Environment in Roman Law]* (Istanbul, XII Levha, 2014)
34. Benedikt **Strobel**, *Römische Testamentsurkunden aus Ägypten vor und nach der Constitutio Antoniniana* (München, Beck, 2014)
35. Taco T. **Terpstra**, *Trading Communities in the Roman World. A Micro-Economic and Institutional Perspective* (Leiden-Boston, Brill, 2013)
36. Sandrine **Vallar**, *La volonté contractuelle en droit romain* (2013) thèse de doctorat
37. Frederik J. **Vervaet**, *The High Command in the Roman Republic. The Principle of the summum imperium auspiciisque from 509 to 19 BCE* (Stuttgart, Steiner, 2014)
38. Gianluca **Zarro**, *Aspetti dell'autonomia negoziale dei Romani. Dalla 'fides' ai 'nova negotia'* (Napoli, Editoriale Scientifica, 2015).

Le Jury prend note que le travail de Enrique Luis Pedicone ne peut pas être pris en compte pour le concours, puisqu'il n'a pas les prérequis minimaux pour son évaluation.

En se basant sur les rapports présentés par les membres uniquement, le Jury a donc procédé à l'évaluation préliminaire des œuvres par ordre alphabétique, selon le nom des auteurs.

Selon les critères préétablis, les membres émérites du Jury disponibles, les Professeurs Luigi Capogrossi Colognesi et Gunter Wesener, ont contribué à l'évaluation des œuvres en concours.

Selon le règlement, chaque membre s'est abstenu de prendre part aux discussions et aux décisions relatives à ses propres élèves.

Les évaluations du jury ont tenu compte des différences de qualité des œuvres. Ce manque d'homogénéité est inévitable au vu des normes et coutumes académiques différentes selon les divers pays. Ces différences se sont encore accentuées suite aux processus de réforme apparus à la fin des années quatre-vingt-dix du



siècle passé dans une bonne partie des pays européens et qui ont tout particulièrement influencé les systèmes d'études juridiques et les carrières universitaires.

En considération de ce qui précède, après une discussion approfondie, le Jury a exprimé sa satisfaction face à la grande qualité scientifique générale des ouvrages en lice, pour une partie desquelles il a été décidé, collégalement et à la lumière des opinions ressortant des discussions, d'assigner des rapports additionnels.

Le Président a ensuite invité ses collègues à effectuer les approfondissements nécessaires et a convoqué le Jury à Chamouille le 8 septembre 2016.

\*\*\*

Le Jury a effectué la deuxième session de travail du 8 au 12 septembre 2016 à Chamouille, en présence des Membres suivants : les Professeurs Jean Andreau, Alessandro Corbino, Maria Floriana Cursi, Teresa Giménez-Candela, Fausto Goria, Michel Humbert, Éva Jakab, Rolf Knütel, Luigi Labruna, Carla Masi Doria, Thomas A.J. McGinn, Pascal Pichonnaz, J. Michael Rainer, Laurens Winkel. Absent et excusé, le Prof. Martin Schermaier qui, tout comme le Membre émérite du Jury, le Professeur Luigi Capogrossi Colognesi, a remis les rapports qui lui avaient été confiés.

Les fonctions de secrétaire sont effectuées par Valeria Di Nisio, secondée par Sandrine Oliveira.

En préambule de la session de travail, le Professeur Labruna a rendu hommage avec émotion au Professeur Peter Stein, membre émérite du Jury, disparu dans le courant du mois d'août. Il a rappelé ses qualités humaines et scientifiques.

En son nom ainsi qu'en celui de ses collègues, le Professeur Labruna a exprimé à la Communauté des Universités de la Sorbonne, à l'Université Paris II Panthéon Assas, à la « Société Internationale Fernand De Visscher pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité » et tout particulièrement à la Professeure Emmanuelle Chevreau, sa vive gratitude pour leur chaleureux accueil. Il a réitéré sa gratitude à Valeria Di Nisio et à tous les autres collaborateurs, Paolo Lista et Enrico Luise, ainsi qu'à Sandrine Oliveira pour le support efficace qu'ils ont apporté lors de l'organisation du Prix.

Le Professeur Labruna a en outre communiqué l'attribution de deux autres prix, respectivement mis à disposition par Faculté de droit de l'Université de Fribourg et par le « Centro interdipartimentale 'Vincenzo Arangio-Ruiz' di studi storici e giuridici sul mondo antico » de l'Université de Naples « Federico II ».

Faisant suite aux indications ressorties des deux sessions de travail ainsi que lors des discussions collégiales et tenant compte également des rapports écrits par les différents membres sur chacune des œuvres, **le Jury a délibéré et a décidé à l'unanimité de remettre :**



Le Prix spécial de l'Université de Camerino à la monographie de **Raffaele D'Alessio**, *Studii sulla 'capitis deminutio minima'. Dodici Tavole Giurisprudenza Editto* (Napoli, Jovene, 2014). Le Jury a établi son jugement avec la conclusion suivante : « Étude courageuse, qui affronte avec engagement et une excellente technique, l'obscur et complexe problème de la *capitis deminutio minima*, offrant une nouvelle et intéressante reconstruction des aspects spécifiques du thème » ;

Le Prix spécial du « Centro interdipartimentale 'Vincenzo Arangio-Ruiz' di studi storici e giuridici sul mondo antico » à la monographie de **Friederike Erxleben**, *'Translatio iudicii'. Der Parteiwechsel im römischen Formularprozess* (2015, thèse de doctorat polycopiée). Le jury a établi son jugement avec la conclusion suivante : « Étude précise, riche d'exégèses approfondies et rigoureuses, qui traite le thème procédural du changement de l'une des parties au procès, thème jusqu'alors objet de positions doctrinales contrastées, parvenant à des résultats originaux et convaincants » ;

Le Prix spécial du Département de droit de l'Université « Federico II » de Naples à la monographie de **Gunter Deppenkemper**, *'Negotiorum gestio' — Geschäftsführung ohne Auftrag. Zu Entstehung, Kontinuität und Wandel eines Gemeineuropäischen Rechtsinstituts 1–2* (Göttingen, V&R unipress, 2014). Le jury a établi son jugement avec la conclusion suivante : « Ouvrage de grande envergure, qui traite dans la perspective de l'unification du droit privé européen contemporain, la problématique de la *negotiorum gestio* depuis les origines romaines jusqu'aux codifications, pour lesquelles il analyse — avec la sensibilité d'un historien attentif à l'étude exégétique des sources romanistes — les racines complexes des résultats disciplinaires » ;

Le Prix spécial du Consortium Interuniversitaire Gérard Boulvert pour l'étude de la civilisation juridique européenne et pour l'histoire de son système juridique à la monographie de Xavier **Prévost**, *Jacques Cujas (1522–1590). Jurisconsulte humaniste* (Genève, Droz, 2015). Le jury a établi son jugement avec la conclusion suivante : « Ouvrage fascinant qui, avec une absolue maîtrise des innombrables sources et avec une analyse particulièrement incisive de quelques-unes des parties les plus significatives de ses œuvres, a porté l'attention sur le plus éminent représentant de l'humanisme juridique, dont la pensée conserve l'extraordinaire importance de la connaissance du droit romain sur le développement historique » ;

Le Prix spécial « Henryk Kupiszewski » du « Centro romanistico internazionale Copanello » à la monographie de **Roland Färber**, *Römische Gerichtsorte. Räumliche Dynamiken von Jurisdiktion im Imperium Romanum* (München, Beck, 2014). Le jury a établi son jugement avec la conclusion suivante : « Un travail qui traite, avec une profonde connaissance des preuves archéologiques, utilisant un style simple et élégant, une thématique jusqu'ici restée dans l'ombre de la recherche romaniste, clarifiant ainsi les dimensions politiques et anthropologiques de la configuration matérielle des lieux destinées à la fonction judiciaire » ;

Le Prix spécial de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg à la monographie de **Martin Laborenz**, *Solutio als causa. Die Frage des Abstraktionsprinzips im römischen Recht* (Köln, Böhlau, 2014). Le jury a établi son jugement avec la conclusion suivante : « Ouvrage de grande clarté et bien structuré qui traite une thématique des plus complexes discutée en droit romain et dans la civilisation contemporaine, proposant des résultats nouveaux, du plus grand intérêt pour la fonctions de la *causa solvendi* dans le régime de la *traditio* » ;

Le Prix spécial de l'Institut de Droit romain de l'Université Paris II à la monographie de **Jörg Domisch**, *Zur Frage eines Besitzübergangs auf den Erben im klassischen römischen Recht* (Berlin, Duncker & Humblot, 2015). Le jury a établi son jugement avec la conclusion suivante : « Ouvrage élégant, d'une rigueur exemplaire, dans lequel l'auteur — au travers d'une exégèse approfondie des sources et d'une discussion équilibrée de la littérature — parvient à un résultat convaincant, original, sur un sujet important et sans cesse discuté en droit romain » ;

Le Prix spécial de la Cour Constitutionnelle de la République Italienne à la monographie de **Alberto Dalla Rosa**, *'Cura et tutela'. Le origini del potere imperiale sulle province proconsolari* (Stuttgart, Steiner, 2014). Le jury a établi son jugement avec la conclusion suivante : « Ouvrage qui se caractérise par l'importance de multiples questions constitutionnelles traitées, se rapportant à la fondation du Principat et au gouvernement de l'Empire de Auguste à Caligula. Il se distingue par la finesse et l'originalité de nombreuses options d'interprétations proposées, en lien également avec le cadre institutionnel de la crise des dernières années de la République ».

Enfin, le Jury a décidé à l'unanimité d'attribuer le « X<sup>e</sup> Prix International de droit romain 'Gérard Boulvert' » ainsi que la médaille de l'Université « Federico II » de Naples à la monographie de **Andreas Groten**, *'Corpus' und 'universitas'. Römisches Körperschafts- und Gesellschaftsrecht : zwischen griechischer Philosophie und römischer Politik* (Tübingen, Mohr Siebeck, 2015). Le jury a établi son jugement avec la conclusion suivante : « Ouvrage qui démontre un grand engagement et qui associe de façon exemplaire culture philosophique et sensibilité juridique. Partant d'une prise en considération approfondie des racines philosophiques de la concession de *corpus* utilisée par les romanistes, l'auteur aboutit, avec prudence et passant outre toutes les difficultés, à des résultats convaincants. Il offre ainsi une notion du '*corpus habere*' qui permet de bien clarifier la dimension politique et les aspects juridiques qui prévalaient dans le temps, et d'expliquer ainsi la formation de l'idée de *universitas* adoptée par Justinien ».

Le Professeur Labruna a alors informé ses collègues qu'il a, au seuil de ses quatre-vingt-ans, décidé de mettre un terme à son mandat de Président du Jury au 14 septembre prochain. Il a assumé cette responsabilité depuis sa fondation, au terme des années quatre-vingt du xx<sup>e</sup> siècle jusqu'à ce jour.

Par conséquent, il a invité les collègues à procéder à l'élection d'un nouveau président et a proposé le Professeur Alessandro Corbino, membre influent du Jury depuis la deuxième édition du Prix en 1993, comme son successeur.

Après une brève discussion et non sans avoir transmis ses plus sincères et affectueux remerciements au Professeur Labruna pour sa longue et fructueuse activité lors de ces trois décennies de présidence du Prix, le Jury procède à l'élection du nouveau président. Le Prof. Alessandro Corbino est unanimement élu (avec une seule abstention). Il remercie ses collègues pour la confiance témoignée et accepte le mandat.

Il propose d'attribuer au Professeur Labruna la fonction de « Président honoraire du Prix ». La proposition est acceptée à l'unanimité par le Jury (avec une seule abstention).

Le Professeur Labruna remercie ses collègues pour cette énième preuve d'affection et accepte. Il informe également, que pour ces mêmes raisons liées à son âge, il transmet au Prof. Cosimo Cascione la direction de la revue *Index* qui a contribué à la promotion de l'institution du Prix. Il propose que le Prof. Cascione rejoigne le nombre des membres du Jury. L'assistance approuve à l'unanimité.

La commission relève une fois encore l'influence du Prix Boulvert sur le développement de la recherche romaniste. Prenant en compte les sollicitations de la communauté scientifique internationale, elle émet le grand espoir que le « Consortium Interuniversitaire Gérard Boulvert », la revue *Index* et les autres institutions intéressées par cette initiative puissent assurer — avec le soutien de la Fondation Banco di Napoli et d'autres — la continuité du Prix à la cadence existante. Par conséquent, les membres du Jury seront convoqués début 2017, en un lieu à définir ultérieurement, afin de mettre en place les démarches nécessaires aux prochaines éditions.

Lu et approuvé à Chamouille, le 12 septembre 2016.

LA COMMISSION